Christophe Castaner saisit la justice contre Agnès Cerighelli, une élue des Yvelines

16/02/2020 à 17h28



Le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, a annoncé ce dimanche 16 février saisir la justice pour «provocation à la haine» après la diffusion sur Twitter de messages d'une élue des Yvelines, Agnès Cerighelli, concernant notamment Rachida Dati.

Ce dimanche, Agnès Cerighelli a notamment écrit sur Twitter : «Vouloir que Paris et Marseille soient dirigées par des maghrébines de confession musulmane, c'est trahir la France, son identité et son histoire».

> *La République est laïque, la France est chrétienne. J'alerte solennellement le @partisocialiste et @lesRepublicains. Vouloir que Paris et Marseille soient dirigées par des maghrébines de confession musulmane, c'est trahir la France, son identité et son Histoire. #Elections2020 pic.twitter.com/qfFnIPxGmg*
>
> *— AgnesCerighelli (@AgnesCerighelli) February 16, 2020*

«S'habituer à ce genre de dérapage, rester impassible face à des propos aussi répugnants, c'est faire gagner la haine et

reculer la République. Je signale ces publications au procureur de la République pour provocation à la haine, en vertu de l'article 40 de procédure pénale», a tweeté le ministre.

«*S'habituer à ce genre de dérapage, rester impassible face à des propos aussi répugnants, c'est faire gagner la haine et reculer la République. Je signale ces publications au procureur de la République pour provocation à la haine, en vertu de l'article 40 de procédure pénale*», a tweeté le ministre.